Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 5, no. 2 (1938)

Article Title: Les Conférences télégraphique, téléphonique et des radiocommunications du Caire

Page number(s): pp. 49 -53

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (ITU) والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

© International Telecommunication Union

JOURNAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LE

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

BERNE (SUISSE)

ABONNEMENTS. UN AN: SUISSE, 9 FR. — UNION POSTALE, 10 FR. SUISSES. — UN NUMÉRO ISOLÉ, 1 FR. 25.

Journal télégraphique: LVII vol. - 65 années.
Journal des télécommunications: 5e vol. - 5e année.

N° 2.

Février 1938.

SOMMAIRE

Les Conférences télégraphique, téléphonique et des radiocommunications du Caire.

Voyage documentaire en Italie de la Commission mixte internationale pour les expériences relatives à la protection des lignes téléphoniques et des canalisations souterraines (C. M. I.).

Réunion du groupe d'experts du Comité international spécial des perturbations radiophoniques (C. I. S. P. R.). (Bruxelles, 15—17 décembre 1937.)

Conférence aéronautique des Etats baltiques et des Balkans (C. A. E. B. B.). (4e session, 2—5 septembre 1937.)

Législation: Etats-Unis d'Amérique (Suite).

Bibliographie.

Sommaire bibliographique.

Echos et nouvelles.

Les sentiments exprimés dans les articles du Journal des télécommunications *sont personnels à leurs auteurs et ne permettent pas de préjuger les opinions de l'Union.*

Les Conférences télégraphique, téléphonique et des radiocommunications du Caire.

L'inauguration solennelle.

La Conférence télégraphique et téléphonique internationale ainsi que la Conférence internationale des radiocommunications, convoquées par le Gouvernement de l'Egypte, ont été inaugurées le 1er février 1938, à 11 heures du matin, au Théâtre royal de l'Opéra, au Caire, par Sa Majesté le Roi Farouk Ier, en présence du Corps diplomatique, des hauts fonctionnaires de l'Etat et des hauts dignitaires de l'Egypte, des personnalités éminentes des colonies étrangères, du comité local d'organisation et du comité exécutif et de réception des Conférences.

S. Exc. Hassan Sabri Pacha, ministre des communications et président du comité local d'organisation, prononça le discours relevé plus loin.

Sa Majesté le Roi Farouk Ier déclara alors ouvertes les deux Conférences des télécommunications, tandis que l'assemblée, debout, applaudissait respectueusement le Souverain.

Le doyen des Conférences, M. le gr. off. G. Gneme chef de la délégation italienne, adressa ensuite à Sa Majesté le Roi les paroles reproduites à la fin de l'article.

La séance fut alors suspendue pendant que Sa Majesté le Roi et Sa Suite quittaient le Théâtre royal de l'Opéra.

Quelques instants plus tard, M. le gr. off. G. Gneme, chef de la délégation italienne et doyen des Conférences, prononça le discours suivant:

« Excellence, Mesdames, Messieurs,

Au nom des délégations gouvernementales et des représentants des compagnies et des organismes étrangers participant aux Conférences internationales des télécommunications, je désire tout d'abord exprimer à Votre Excellence nos remerciements les plus sincères pour les aimables paroles de bienvenue que Vous avez bien voulu nous adresser et qui trouvent en nous l'écho le plus chaleureux.

Je désire également Vous assurer, Excellence, de notre reconnaissance pour la précieuse hospitalité que le Gouvernement égyptien nous accorde et pour le cordial accueil qu'il nous a réservé.

La tâche pour laquelle nous sommes réunis ici est celle de perfectionner et de compléter les Règlements annexés à la Convention internationale des télécommunications de Madrid. Nous ne manquerons pas de mettre en œuvre toute notre compétence et notre esprit de collaboration amicale pour arriver à résoudre les questions importantes, telles que les catégories des correspondances et les tarifs y relatifs, ainsi que la répartition des fréquences entre les différents services, questions que nous a léguées la Conférence de Madrid.

Je suis sûr d'interpréter fidèlement les sentiments unanimes des délégués ici présents en exprimant notre particulière satisfaction de ce que ces Conférences aient lieu ici au Caire, dans cette ville lumineuse. Rien ne saurait mieux nous encourager, me semble-t-il, dans l'œuvre qui nous attend, que la vision même de ces grandioses monuments nous témoignant d'une civilisation qui est non seulement la plus ancienne du monde, mais qui compte parmi les plus hautes qu'ait connues l'humanité.

Les merveilles qui nous entourent constitueront le décor éblouissant de notre travail; mais, en plus de cela, par la force constructive qui en émane puissamment, elles nous inciteront, elles nous fortifieront dans notre tâche, dont le but est celui de rapprocher toujours davantage les peuples, dans le domaine qui nous est confié, et de placer ainsi une pierre à cette pyramide incessamment en construction que constitue le progrès de l'humanité.

Mais si ce pays nous captive par la grandeur de son passé, il ne s'impose pas moins à notre sympathie et à notre admiration par son présent; et nous sommes heureux que ces Conférences nous donnent l'occasion de connaître de près la vie et l'activité de la jeune Nation égyptienne, les réalisations qu'elle a accomplies dans tous les domaines, surtout pendant les dernières années, par l'œuvre éclairée de ses souverains et de ses hommes d'Etat.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

C'est à moi, en qualité de doyen des délégués, qu'a été réservé l'honneur d'exprimer leurs sentiments. Permettez-moi encore d'ajouter que j'ai été d'autant plus heureux de le faire, que j'appartiens à un peuple, lui aussi dépositaire d'une civilisation plus que millénaire, lui aussi méditerranéen, un peuple qui est, non seulement géographiquement mais aussi spirituellement, parmi les plus proches de l'Egypte, avec laquelle il est uni par des liens très anciens, par une tradition d'amitié, par des relations des plus intenses et des plus fécondes. *(Applaudissements.)*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous proposer de nommer par acclamation président de nos conférences S. Exc. Hassan Sabri Pacha, ministre des communications, et vice-présidents S. Exc. Mahmoud Chaker Mohamed Pacha, directeur général des chemins de fer, télégraphes et téléphones de l'Etat égyptien, et M. John Webb, inspecteur général des télégraphes et des téléphones. » *(Applaudissements.)*

S. Exc. Hassan Sabri Pacha, ministre des communications, s'exprima ensuite en ces termes:

« Au nom de Chaker Pacha, de M. Webb et en mon nom personnel, je présente aux membres de la Conférence mes meilleurs remerciements pour le grand honneur qu'ils nous ont fait en nous nommant président et vice-présidents de la Conférence. Au fait, c'est là une flatteuse attention que vous avez eue à l'égard de notre pays.

Le progrès continu des télécommunications et le développement des inventions techniques auront pour conséquence que vous devrez vous charger de la tâche de leur organisation en étudiant les propositions législatives et autres qui vous seront soumises et en prenant les décisions que vous jugerez appropriées au succès de votre mission.

Vous vous trouvez sans doute devant une tâche énorme, mais les avantages qui résulteront pour le monde de vos efforts compenseront largement votre peine.

Je suis sûr que les vastes connaissances et l'expérience éclairée des honorables membres de la Conférence feront de son travail un succès.

Encore une fois, merci. » *(Applaudissements.)*

Après la séance solennelle d'ouverture, les chefs de délégation et de nombreuses hautes personnalités se rendirent au palais royal d'Abdine pour apposer leur signature sur le livre du palais.

La journée du 1er février fut couronnée par une brillante réception donnée au palais royal d'Abdine en l'honneur des participants au congrès.

Ouverture de la Conférence télégraphique et téléphonique.

La première assemblée plénière de la Conférence télégraphique et téléphonique internationale eut lieu à l'Heliopolis Palace, à Heliopolis, le mardi 2 février 1938, à 9 h. 30, sous la présidence de S. Exc. Hassan Sabri Pacha, ministre des communications qui renouvela ses remerciements pour l'honneur qui lui était fait et souhaita un fructueux résultat aux délibérations qui s'ouvraient. L'Honorable Wallace H. White, sénateur, président de la délégation américaine, au nom de tous les délégués étrangers, assura M. le ministre des sentiments de gratitude ressentis par chacun pour l'accueil si cordial que le Gouvernement et le peuple égyptiens ont réservé aux délégués. M. F. W. Phillips, chef de la délégation de Grande-Bretagne, abonda dans le même sens. Le directeur général des chemins de fer, télégraphes et téléphones de l'Etat égyptien pria M. Webb d'assumer à partir de cet instant la présidence de l'assemblée.

M. Webb invita les délégués à accorder une minute de souvenir ému aux éminents collègues et collaborateurs décédés depuis la Conférence télégraphique de Madrid en 1932. Il lut, de plus, la liste des noms d'anciens participants aux Conférences qui ont cessé leur activité ou lui ont donné une autre direction.

On entendit un discours de la délégation espagnole, puis de M. Gneme, doyen d'âge.

L'assemblée passa immédiatement à l'adoption, avec quelques modifications, du règlement intérieur de la Conférence en prenant pour base un projet de règlement intérieur proposé par la délégation italienne à Madrid et adopté par la Conférence de 1932 en vue des futures réunions. Au sujet de l'article 21 relatif aux voix délibératives, un petit comité présidé par un délégué des Etats-Unis d'Amérique fut constitué pour l'étudier et faire rapport à la prochaine assemblée plénière.

Les procès-verbaux des réunions des chefs de délégation, tenues immédiatement avant l'ouverture de la Conférence, furent approuvés par l'assemblée qui accepta notamment les propositions de la réunion commune des chefs de délégation relatives à l'admission des exploitations et organismes internationaux ayant demandé de participer aux travaux.

Le point suivant de l'ordre du jour appelait la constitution du bureau de la Conférence télégraphique et téléphonique. M. le Dr F. v. Ernst, directeur du Bureau de l'Union, fut invité à seconder le président dans sa tâche. La fonction de secrétaire général de la Conférence eût normalement dû être confiée à M. L. Boulanger, vice-directeur du Bureau de l'Union, que la maladie a malheureusement empêché de se rendre au Caire. Pour exercer cette fonction, M. le président, en accord avec M. v. Ernst et M. Boulanger, proposa M. Rusillon, secrétaire du Bureau de l'Union, qui reçut l'assistance de MM. Auberson, Oulevey, Weber, Frachebourg, de Mlle Félix et de Mme Arnet. Les fonctions d'interprètes furent confiées à MM. Velleman, Rabinovitch et Jacob. De chaleureux applaudissements accueillirent les paroles du président invi-

tant le bureau à exprimer par télégramme à M. Boulanger les vifs regrets ressentis du fait de son absence et les vœux sincères de tous pour le rétablissement de sa santé.

La délégation d'Espagne, pays qui avait abrité la dernière Conférence, présenta son rapport sur la marche de l'Union depuis 1932 jusqu'à ce jour.

L'assemblée approuva la décision prise lors de la réunion des chefs de délégations d'instituer les cinq commissions suivantes:

1° une commission du Règlement télégraphique,
2° une commission des tarifs télégraphiques,
3° une commission des téléphones,
4° une commission de rédaction,
5° une commission d'examen de la gestion du Bureau de l'Union,

auxquelles furent réparties les 892 propositions déposées jusqu'alors.

Voici la composition des bureaux des commissions:

1° *Commission du Règlement télégraphique.*
Président: M. Phillips (Grande-Bretagne),
vice-présidents: MM. Prasada (Indes britanniques), Durand (Maroc),
rapporteurs: MM. Schneider (France), Bayard (France), Lewis (Grande-Bretagne), Gémil Nammour (Syrie et Liban).

2° *Commission des tarifs télégraphiques.*
Président: M. Gneme (Italie),
vice-présidents: MM. Lenton (Union de l'Afrique du Sud) et Toner (Turquie),
rapporteurs: MM. Meynié (France), Ménard (Maroc), Hoche (Compagnies françaises associées de t.s.f.), Booker (Grande-Bretagne).

3° *Commissions des téléphones.*
Président: M. Muri (Suisse),
vice-présidents: MM. Véghély (Hongrie) et Calheiros (Portugal),
rapporteurs: MM. Fossion (Belgique), Möckli (Suisse).

4° *Commission de rédaction.*
Président: M. Durand (Maroc),
vice-présidents: MM. Wold (Suède) et Cianfarelli (Syrie et Liban),
rapporteurs: MM. Fossion (Belgique), deWolf (Etats-Unis d'Amérique), Bialy Bey (Egypte).

5° *Commission d'examen de la gestion du Bureau de l'Union.*
Président: M. Kučera (Tchécoslovaquie),
vice-présidents: MM. Gelès (Roumanie) et Wang Hsiu-Ching (Chine),
rapporteurs: MM. Ceruti (Italie), Fouad Aly (Egypte).

En plus des délégations et représentations qui ont présenté des propositions et qui, de ce chef, font partie d'office des commissions intéressées, plusieurs autres y ont été admises sur leur demande.

Le président fit ratifier les méthodes de travail à observer, et donna connaissance des télégrammes de la délégation soviétique, de l'Administration indo-néerlandaise, de la secrétairerie d'Etat des relations extérieures de la République d'Haïti et du président de la Cable and Wireless Ltd, Londres, et enfin d'une lettre communiquée à la présidence par la délégation de la République Dominicaine concernant l'érection, à Ciudad Trujillo, d'un phare gigantesque en hommage à Christophe Colomb.

La Conférence émit, par acclamations, un vote de sympathie en faveur du phare de Colomb. Le délégué de la République Dominicaine, porte-parole des vingt-et-une Républiques américaines, exprima ses vifs remerciements à l'assemblée.

Une aimable offre de la délégation américaine de faire distribuer à ses frais, aux intéressés, une traduction anglaise des documents publiés pendant les conférences fut accueillie avec reconnaissance.

Ouverture de la Conférence des radiocommunications.

Le même jour, à 16 h. 15, eut lieu la première assemblée plénière de la Conférence internationale des radiocommunications, sous la présidence de M. John Webb, inspecteur général des télégraphes et des téléphones de l'Etat égyptien. Cette réunion se déroula sur le même schéma que l'assemblée du matin et prit, à peu de choses près, les mêmes décisions.

Le bureau de la Conférence fut composé du président et des vice-présidents déjà cités, de M. le Dr F. v. Ernst, directeur du Bureau de l'Union, de M. Fr. Schwill, conseiller ministériel, secrétaire général de la Conférence des radiocommunications, de MM. Eggli, Studer, Voutaz et Meyer, secrétaires. Mlle Baumann, MM. Picard et Billot furent chargés des fonctions d'interprètes et MM. Jeanneret et Marillier ainsi que Mlles Rauber et Ansuaréna des travaux de chancellerie.

Le président se fit l'interprète de tous en priant le bureau d'exprimer à M. Schwill, retenu à l'hôpital, la sympathie et les vœux chaleureux de la Conférence pour son prompt et complet rétablissement.

La délégation espagnole rendit compte des questions importantes survenues dans l'Union depuis la Conférence radiotélégraphique de Madrid.

Le projet d'institution des cinq commissions suivantes, établi par la réunion des chefs de délégations, rencontra l'assentiment de l'assemblée, de même que le projet de répartition des 568 propositions déposées jusqu'alors:

1° une commission des Règlements,
2° une commission des tarifs et du trafic,
3° une commission technique,
4° une commission de rédaction,
5° une commission d'examen de la gestion du Bureau de l'Union (service des radiocommunications).

Les bureaux des commissions furent constitués ainsi qu'il suit:

1° *Commission des Règlements.*
Président: M. le Dr Jäger (Allemagne),
vice-présidents: MM. Petersen (Norvège), Echeverri (République de Colombie),

rapporteurs: MM. Meyer (Colonies françaises), Brun (France), Dupouy (France), Loyen (France), G. H. Bradock (Egypte).

2° *Commission des tarifs et du trafic.*
Président: M. Boetje (Pays-Bas),
vice-présidents: MM. Mondrup (Danemark), Cosentino (République Argentine),
rapporteurs: MM. Commanay (France), Vergriète (France), Scholtès (France), Gross (Etats-Unis d'Amérique).

3° *Commission technique.*
Président: L'Honorable Wallace H. White, sénateur (Etats-Unis d'Amérique),
vice-présidents: MM. Krzyczkowski (Pologne), Strnad (Tchécoslovaquie),
rapporteurs: MM. Picault (France), Daumard (France), Bramel de Cléjoulx (France), Falgarone (France), Abaza (Egypte), Lebel (Etats-Unis d'Amérique).

4° *Commission de rédaction.*
Président: M. Mulatier (France),
vice-présidents: MM. Tondeur (Congo belge), Stankevičius (Lithuanie),
rapporteurs: MM. Blot (France), Bramel de Cléjoulx (France), Scholtès (France), Bialy Bey (Egypte).

5° *Commission d'examen de la gestion du Bureau de l'Union (Service des radiocommunications).*
Président: M. T. Yanagisawa (Japon),
vice-présidents: MM. Petrovic (Yougoslavie), Beaudry (Canada),
rapporteur: Mohamed Fouad Aly Bey (Egypte).

Encouragés par l'admirable accueil qu'ils ont reçu, les délégués et représentants font de bonne besogne au sein des commissions. Le Gouvernement égyptien et l'Administration des p. t. t. d'Egypte ont pourvu, avec une complaisance admirable, au confort des Conférences en les logeant à l'Heliopolis Palace, qui

Heliopolis Palace, siège des Conférences.

est une merveille en son genre. Le travail est considérable, certes, mais il est singulièrement facilité par l'atmosphère de confiance et de collaboration qui règne. Au fait, comment siérait-il de faire montre d'humeur chagrine dans un pays où tout s'accomplit sous le signe de la prévenance, sous les rayons d'un soleil printanier et dans un milieu dont les merveilles rappellent la plus haute civilisation qu'ait connue l'antiquité. D'autre part, les délégations se sont promis d'en découdre avec la besogne jusqu'au 19 mars ou

au plus tard jusqu'au 31 mars. Elles sont conscientes que le monde des télécommunications a les yeux fixés sur elles et qu'il attend de ces assises un perfectionnement de tous les services internationaux. Faisons-leur confiance car elles savent la haute mission qui est réservée à l'Union des télécommunications dans l'heureux développement des échanges pacifiques entre les peuples.

Discours de S. Exc. Hassan Sabri Pacha, ministre des communications du Royaume d'Egypte et président du comité local d'organisation.

« Sire,

Dans Sa Haute sollicitude pour tout ce qui touche au bien-être et au bonheur des peuples, Votre Majesté Royale a gracieusement accepté de placer ces Conférences internationales sous Ses hauts auspices et a daigné honorer de Son Auguste présence leur séance inaugurale.

Qu'il me soit permis, Sire, de Vous présenter humblement l'hommage d'infinie reconnaissance qui Vous est dû pour tant de magnanimité et pour l'insigne intérêt que Vous voulez bien marquer à tout ce qui peut contribuer au progrès et à la prospérité du monde.

Loin de nous surprendre, ces sentiments si nobles ne sont que le reflet d'une tradition solidement établie par Votre illustre père et Vos grands prédécesseurs qui, animés d'une ardente résolution, ont permis à l'Egypte de suivre dans le concert des nations, sa marche vers l'idéal de la vie.

Mesdames, Messieurs,

C'est pour nous un réel plaisir que de venir souhaiter à votre honorable assemblée qui réunit les éminents délégués et représentants de soixante-deux Etats et d'une centaine de groupements divers, la bienvenue au nom du Gouvernement égyptien et de vous exprimer combien nous sommes heureux de vous avoir parmi nous. Que les gouvernements et les groupements qui ont eu à cœur de vous déléguer pour échanger vos vues dans le but d'assurer plus de bonheur aux peuples, trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements.

L'Egypte qui, de par sa position naturelle, se trouve au carrefour des voies de communication mondiales, a été l'un des premiers pays à adopter le télégraphe. Et c'est à ce titre que nous souhaitons que vos discussions, qui sont suivies avec le plus grand intérêt par l'univers entier, contribuent à acheminer la télécommunication vers le degré des perfectionnements désiré par tous.

Je me plais à espérer qu'en clôturant les travaux de ces Conférences, vous emporterez dans vos pays la meilleure impression de l'Egypte et des Egyptiens. Pour nous, nous garderons toujours présent au cœur l'heureux souvenir de votre séjour parmi nous.

Sire,

Je sollicite humblement et respectueusement de Votre Majesté qu'Elle daigne déclarer ouvertes les Conférences internationales des télécommunications de 1938. »

Discours adressé à Sa Majesté le Roi Farouk Ier par M. le gr. off. G. Gneme, chef de la délégation italienne, doyen des Conférences.

« Sire,

En ma qualité de doyen des délégués prenant part aux deux Conférences internationales des télécommunications, il m'est réservé le privilège d'exprimer à Votre Majesté nos sentiments de gratitude pour avoir bien voulu honorer de Votre Auguste présence l'inauguration solennelle de nos travaux.

Cette cérémonie suit de quelques jours un événement heureux et mémorable pour Votre Dynastie et pour la nation égyptienne tout entière. Nous prions Votre Majesté de vouloir bien accepter, avec Sa Majesté la Reine, nos félicitations les plus respectueuses et nos vœux les plus dévoués.

Je suis sûr d'interpréter fidèlement les sentiments unanimes des délégués ici présents, en assurant Votre Majesté de notre vive reconnaissance pour l'accueil si cordial que le Gouvernement égyptien nous a réservé et pour les attentions de toute nature dont nous avons été entourés dès notre arrivée. Qu'il me soit permis d'ajouter combien nous sommes heureux que ces Conférences aient lieu dans cette ville célèbre et splendide, capitale d'un pays dont nous admirons non seulement les beautés innombrables, héritage superbe d'une civilisation plusieurs fois millénaire qui constituera le décor éblouissant de notre travail, mais aussi les signes évidents et éloquents d'un nouvel essor, lié si intimement à l'œuvre constante et éclairée d'une Dynastie sur laquelle Votre Auguste Père a fait rejaillir un éclat si glorieux.

Sire,

Les deux Conférences des télécommunications ont devant elles une tâche qui les absorbera pendant quelques semaines. Nous y contribuerons tous, j'en suis sûr, avec un esprit sincère et cordial de collaboration.

Je souhaite, au nom de toutes les délégations, ainsi que personnellement, à nos travaux, un succès total et des résultats féconds. Le très Haut Patronage que Votre Majesté a daigné accorder aux Conférences en est la garantie la plus sûre et le présage le plus heureux. »

Voyage documentaire en Italie de la Commission mixte internationale pour les expériences relatives à la protection des lignes téléphoniques et des canalisations souterraines (C. M. I.).

Une délégation de la 2e section de la C. M. I., comprenant MM. les présidents et présidents-rapporteurs des divers comités d'études, s'est rendue en Italie du 4 au 11 octobre 1937, afin d'assister aux démonstrations des procédés et dispositifs mis en œuvre dans ce pays pour la protection des câbles de télécommunication et des tubes pneumatiques contre la corrosion électrolytique.